



2024/2027

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL



M. le Maire Vincent TISSOT

Date de présentation du projet : octobre 2024

Collectivité territoriale porteuse du projet : Commune de Cernex

Nom du correspondant : Estelle SIMONIN

Fonction : 2^{ème} adjoint, Commission scolaire et périscolaire

Adresse : Mairie de Cernex, 77 place de la Mairie, 74350 Cernex

Téléphone : 06.12.41.73.63

Adresse électronique : commission.scolaire@cernex.fr



Sommaire

I.	Présentation du territoire.....	5
1.	La commune de Cernex.....	5
1.1.	Situation géographique.....	5
1.2.	Répartition de la population par tranches d'âge.....	5
1.3.	Niveaux d'études de la population.....	6
1.4.	Types d'emplois de la population.....	6
1.5.	Revenus.....	6
1.6.	Lieux de travail et horaires professionnels.....	7
1.7.	Transports.....	7
2.	Structures et associations éducatives et sociales.....	7
2.1.	Une politique éducative forte.....	7
2.1.1.	Historique du C.L.A.E. (Centre de Loisirs Associé à l'École).....	7
2.1.2.	Historique de l'école.....	9
2.1.3.	L'école aujourd'hui.....	10
2.2.	Présentation des associations.....	12
2.2.1.	L'A.R.P.E.C. (Association Rurale des Parents d'Élèves de Cernex).....	12
2.2.2.	L'A.A.P. (Arbre à Palabres).....	12
2.2.3.	La Récré – Club des Aînés.....	14
2.2.4.	La Marmotte.....	14
2.2.5.	L'association LocalTerre&Co.....	14
2.2.6.	Foot de Cernex.....	14
2.2.7.	Le comité des fêtes.....	15
2.2.8.	Les sentiers de Cernex.....	15
II.	Mise en place du P.E.D.T.	16
1.	Organisation du C.L.A.E.....	16
1.1.	Représentation d'une semaine.....	16
	Le périscolaire-accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.) est signataire d'une.....	16
1.2.	Quotient familial et Tarifs 2024-2025.....	19
1.3.	Modalités d'inscriptions.....	20
2.	Les objectifs du Projet Éducatif Territorial et Plan Mercredi (2021-2024).....	20
2.1.	Durée du P.E.D.T.....	20
2.2.	Le champ d'application du projet.....	20
2.3.	Objectifs éducatifs.....	21
2.4.	Les liens et le soutien de la Commune aux activités scolaires, périscolaires, extrascolaires et associatives.....	22

2.5.	Objectifs pédagogiques	22
2.5.1.	Coopérer avec les autres « Je participe ».....	23
2.5.2.	Ouverture d'esprit « J'accepte ».....	23
2.5.3.	Confiance en soi « Je suis capable »	23
3.	Actions menées sur le terrain	23
3.1.	Favoriser l'épanouissement de l'enfant.....	23
3.1.1.	Inclusion pour tous.....	23
3.1.2.	Programme d'activités variées.....	24
3.1.3.	Faciliter la communication et l'expression.....	24
3.2.	Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté.....	24
3.2.1.	Impliquer l'enfant dans la protection de l'environnement	24
3.2.2.	Offrir aux enfants une nourriture de qualité	25
3.2.3.	Jardin partagé	25
3.3.	Amener l'enfant à s'ouvrir au monde, vivre ensemble.....	26
3.3.1.	Échanges intergénérationnels	26
3.3.2.	Aménagements communaux.....	27
3.3.3.	Manifestations diverses.....	28
4.	Evaluation	28
4.1.	Membres du COPIL.....	28
4.2.	Sens de l'évaluation du projet.....	29
4.3.	Méthodologie d'évaluation	29
4.3.1.	Évaluations quantitatives.....	29
4.3.2.	Evaluations qualitatives	29
4.3.3.	Moyens de l'évaluation	29
4.3.3.2.	Evaluation par les intervenants :	30
4.3.3.3.	Auto-évaluation organisationnelle :.....	30
4.3.3.4.	Evaluation par l'école :.....	30
4.3.3.5.	Evaluation par la Commune :.....	30
5.	Annexes	30

I. Présentation du territoire

1. La commune de Cernex

1.1. Situation géographique

Le Projet Éducatif Territorial concerne l'ensemble du territoire de la Commune de Cernex.

La Commune est une commune rurale, non située en zone prioritaire. Elle est située en Haute-Savoie dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Elle est à 25 km d'Annecy et à 20 km de Genève, proche de Cruseilles, à 6 km au nord-ouest. Elle est constituée de nombreux hameaux qui se dispersent sur les collines des deux versants du Nant trouble. La commune compte 1134 habitants en 2021 appelés les Cernexiens et les Cernexiennes.

Elle attire, elle séduit, par la force et la beauté de son âme (qui se construit autour de son école et d'un dynamisme associatif incroyable), mais aussi de par sa physionomie tout en rondeur, son paysage riche et vallonné.

Un parfait et savant équilibre entre bois, champs et prairies, haies et bandes boisées, ripisylves, bâtis et vergers.

Ecole, locaux communaux du périscolaire-accueil de loisirs, Salle polyvalente et Maison communale sont situées au chef-lieu, dans un périmètre favorable au fonctionnement commun et au partage des ressources. Ainsi, le périscolaire se trouve dans le même bâtiment que l'école, la Maison communale se situe au-dessus de la Mairie, en face de l'école, la Salle polyvalente est en face de la Mairie et de l'école.

Situé au chef-lieu même de Cernex, le château surveillait une intersection de trois chemins : l'un venant de la vallée des Usses, l'autre du col du Mont-Sion et le troisième de Viry.

Cernex possède une église de style gothique. Elle a été construite en 1646 puis rallongée en 1749 à partir de la voûte centrale. Deux chapelles latérales ornent l'église, dont la chapelle Saint-Martin, patron de la paroisse.

1.2. Répartition de la population par tranches d'âge

POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

Indicateurs démographiques	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2010	2010 à 2015	2015 à 2021
Variation annuelle moyenne de la population en %	1,3	2,2	2,3	3,6	2,3	1,7	2,6
due au solde naturel en %	-0,3	0,2	-0,1	0,5	0,9	0,8	0,8
due au solde apparent des entrées sorties en %	1,5	2,1	2,4	3,1	1,4	0,9	1,8
Taux de natalité (‰)	11,7	11,0	9,3	13,8	12,9	10,8	11,1
Taux de mortalité (‰)	14,2	9,2	9,8	8,5	3,7	2,8	3,4

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales - État civil.

1.3. Niveaux d'études de la population

63.9 % de la population a un niveau d'étude supérieur au bac en 2021.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021

Diplôme	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	778	390	388
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	9,2	10,4	8,0
BEPC, brevet des collèges, DNB	3,0	1,9	4,1
CAP, BEP ou équivalent	23,8	25,3	22,3
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	16,3	17,6	14,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	16,4	14,3	18,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	14,6	13,5	15,8
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	16,6	16,8	16,3

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

1.4. Types d'emplois de la population

En 2021, le taux d'activité est de 84.9% chez les hommes et de 79.1% chez les femmes, avec un taux de chômage de 7.4% chez les hommes et 5.5% chez les femmes.

La population salariée représente 77.5 % des hommes actifs et 71.7% des femmes actives. Parmi la population salariée, le taux de travail à temps partiel est de 9,9% pour les hommes et de 45,9 % pour les femmes.

La population non salariée se répartit chez les hommes pour 7.4 % en indépendants et 9.8% en employeurs, chez les femmes, pour 8.1% en indépendantes et 3.8 % en employeurs.

1.5. Revenus

En 2022, le revenu mensuel moyen par foyer fiscal est de 5493 € par mois.

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2021

Indicateur sur les ménages fiscaux	2021
Nombre de ménages fiscaux	428
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	1 131
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	45 750
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) en géographie au 01/01/2024.

En 2021, 77,1% des personnes entre 25 et 79 ans ont déclaré vivre en couple.

1.6. Lieux de travail et horaires professionnels

Le tableau ci-dessous montre que 87.8% de la population active de notre commune travaille dans une région hors de la commune, principalement en Suisse en 2021. Ceci induit des contraintes d'horaires des parents et des besoins de garde couvrant une amplitude horaire importante.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

Zone du lieu de travail	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	419	100	455	100	528	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	73	17,4	63	13,7	64	12,2
dans une commune autre que la commune de résidence	346	82,6	393	86,3	463	87,8

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

1.7. Transports

Cernex étant une Commune rurale, le moyen de transport majoritaire sur la Commune est le véhicule individuel, que ce soit pour se rendre sur le lieu de travail, pour l'accès aux activités culturelles ou sportives. 97.8 % des foyers ont une voiture, environ 63 % ont deux véhicules ou plus.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2021

Mode de transport	Pourcentage
Pas de déplacement	6,1
Marche à pied (ou rollers, patinette)	1,0
Vélo (y compris à assistance électrique)	0,2
Deux-roues motorisé	2,6
Voiture, camion ou fourgonnette	88,2
Transports en commun	1,8

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

2. Structures et associations éducatives et sociales

2.1. Une politique éducative forte

2.1.1. Historique du C.L.A.E. (Centre de Loisirs Associé à l'École)

L'association *Picotin*, association de parents, loi 1901, créée en 1998, avait pour objectif de proposer différents services périscolaires ou extrascolaires aux enfants de l'école du village, voire des environs.

Picotin s'intéresse avant tout à l'enfant, encadré sous la responsabilité d'employés aux compétences reconnues et faisant bénéficier les enfants de l'environnement de choix de la Commune en privilégiant les activités de plein-air. Par ailleurs, il s'agissait d'offrir aux parents un service simple, aussi accessible et souple que possible, pour leur simplifier la vie.

La cantine et la garderie périscolaire sont les premiers services ciblés par *Picotin* à ses débuts. Le centre de loisirs sans hébergement, continuation logique des activités déjà existantes, a ouvert ses portes en 2000, pour prendre en charge les enfants pendant les vacances scolaires.

Se sont ensuite ajoutées des activités extrascolaires pour enfants et adultes : cours de gym et de yoga, cours d'informatique, espace multimédia, aide informatique à domicile.

Enfin en 2003, l'association organise la course « La Picotine », qui a remporté pendant plusieurs années un vif succès, avec pour objectif l'animation du village en lui donnant une image dynamique et positive, le développement du lien entre les habitants, la rencontre avec les partenaires politiques (élus), administratifs (Jeunesse et Sport), associatifs (partenariat avec l'E.S (Etoile Sportive) Cernex pour des stages de foot estivaux).

Le Plan Local pour l'Enfance et la Jeunesse est mis en place en 2005, partant des constats suivants :

- « Évolution rapide de la démographie du village, avec un nombre important de travailleurs frontaliers avec la Suisse, demandeurs de structures encadrant les jeunes.
- Temps de transport important pour se rendre à Cruseilles pour des activités péri-ou extrascolaires du fait des problèmes de circulation.
- Nécessité de développer et de coordonner des projets éducatifs, sportifs et de loisirs pour les enfants et les adolescents de Cernex. »

En 2005, la Mairie, sous le mandat de M. Georges MEGEVAND, l'Association *Picotin* et l'école mettent en commun leurs ressources et leurs efforts à travers un projet global qui donne un sens à leurs actions et avec comme idées directrices : « *Et si nous décidions de proposer aux jeunes le cadre le plus favorable possible ?* »

Ce projet concerne à l'époque environ 200 enfants, de la maternelle au lycée.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Mettre en place d'un projet d'école « Citoyenneté et vivre ensemble », à travers la signature d'un C.E.L. (Contrat Éducatif Local).
- Mettre en place d'un espace multimédia pour faire face aux nouveaux défis du XXIème siècle.
- Proposer une animation périscolaire cohérente pour la pause méridienne et restaurant scolaire.
- Maintenir la garderie et lui donner les moyens de fonctionner.
- Travailler sur la qualité de l'offre d'animation du centre de loisirs.
- Mettre en place une activité extrascolaire « gymnastique » pour maintenir une activité sportive sur le lieu de vie des enfants.

En 2008, le Projet Éducatif Local est maintenu, piloté par la D.D.J.S. (Direction Départementale de Jeunesse et Sports), la C.A.F. (Caisse d'Allocution Familiale), la Mairie, la Direction de l'école et l'association *Picotin*.

Le projet prend son origine dans :

- La continuité du précédent C.E.L.
- Le besoin identifié sur la Commune d'accueil péri et extrascolaire.
- Le souhait de mettre en place des activités de qualité avec une plus-value éducative.
- L'importance de « créer » des racines aux enfants et d'intégrer les nouveaux arrivants.
- La volonté de développer les notions de respect et de compréhension de l'environnement direct et du milieu.

Les priorités éducatives visées sont de donner un cadre d'apprentissage serein et enrichissant aux enfants, de leur donner des notions de citoyenneté et d'écologie en exploitant les ressources environnantes, de leur donner accès à des activités sportives et culturelles, tout en observant l'impact des actions sur le niveau d'attention dans les classes, en partenariat avec les enseignantes.

En 2009, l'association *Picotin* est dissoute. La Commune de Cernex, sous le mandat de Mme Josiane Charrière, municipalise la gestion du restaurant scolaire, du périscolaire et du centre de loisirs *Picotin*. En 2014, *Picotin* est renommé le C.L.A.E.

2.1.2. Historique de l'école

Une délibération datant de 1845 fait apparaître que « ...depuis environ sept ans il y a un fonds alloué au budget pour un vicaire régent qui n'a cessé d'enseigner depuis lors : la commune soit les enfants qui profitent de l'enseignement louent une chambre pour cet objet, moyennant une rétribution que chacun fournit volontairement... »

Donc cet enseignement était dispensé depuis 1838 par ce deuxième vicaire de la paroisse appelé Ambroise CHOUNEX. Il ne concernait que des garçons volontaires et était payant. Il était dispensé dans une salle du château, probablement la Salle des Chevaliers (délibération du 03/04/1853).

Année 1855. « ...Le susdit Conseil désirant donner autant que possible une instruction suffisante aux jeunes filles de la paroisse, ont convenu avec Mademoiselle Jeannette, fille de vivant André BARTHASSAT, régente patentée, née et domiciliée de la commune de Cruseilles qui a déjà rempli les fonctions de régente dans ladite commune l'année proche passée, ici présente et acceptant et au besoin autorisée par ledit André à feu Claude BARTHASSAT, son père, ont convenu, dis-je, qu'elle ferait la classe à toutes les jeunes filles de la commune qui se présenteront à son école qui sera située au chef-lieu de Cernex, qu'elle leur enseignera l'alphabet, la lecture du français et du latin, l'écriture, l'arithmétique, les premiers éléments de la langue française, la maille et le tricot et en un mot tout ce qui est relatif à l'école primaire élémentaire, et ce 2 fois par jour, 3 heures le matin et 3 heures le soir, les dimanches jeudis et fêtes chaumées excepté pendant l'espace de 10 mois consécutifs à commencer dès demain.

L'école maternelle est construite en 1998.

2.1.3. L'école aujourd'hui

Les statistiques de l'année 2024 montrent que 99,4% des enfants de 6 à 14 ans sont scolarisés. 100% des filles de 15 à 17 ans sont scolarisées et 100 % des garçons.

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2021

Âge	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	63	45	72,4	63,4	82,2
6 à 10 ans	89	87	98,8	97,5	100,0
11 à 14 ans	74	74	100,0	100,0	100,0
15 à 17 ans	59	59	100,0	100,0	100,0
18 à 24 ans	72	33	46,4	33,4	64,4
25 à 29 ans	58	2	3,7	0,0	7,1
30 ans ou plus	690	6	0,9	0,6	1,2

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

En 2024/2025, l'école primaire accueille 133 enfants. Le nombre moyen d'élèves par classe est 22,2.

- 1 classe Petite-Section / Moyenne-Section
- 1 classe Moyenne Section / Grande-Section
- 1 classe CP
- 1 classe CE1/CE2
- 1 classe CE2/CM1
- 1 classe CM2



Effectifs Ecole Cernex	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
PS	8	15	8	22	15	14	17	17	13	18	10
MS	14	9	15	10	22	16	14	17	18	14	17
GS	16	13	10	15	10	26	19	14	15	19	13
Maternelles	38	37	33	47	47	56	50	48	46	51	40
CP	22	16	14	10	17	10	27	19	15	14	19
CE1	15	24	17	13	12	20	13	26	21	15	15
CE2	17	15	25	18	10	13	20	14	25	21	15
CM1	12	13	14	25	18	13	14	21	13	23	20
CM2	19	14	11	13	22	17	15	16	18	14	24
Elémentaires	85	82	81	79	79	73	89	96	92	87	93
Total	123	119	114	126	126	129	139	144	138	138	133

La Directrice de l'école maternelle et primaire de Cernex, entourée d'une équipe dynamique d'enseignants et d'A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle) organise des activités variées, avec le support financier de l'A.R.P.E.C. (Association Rurale des Parents d'Élèves de Cernex). De nombreux projets et activités socio-éducatives sont organisés, comme la prévention routière, la piscine, les sorties cinéma, la course longue, stage voile, jardin potager.

Les projets d'écoles :

- 2021/2022 En rythme (intervention des "40 batteurs", "architectes en herbe" (animation kaplas), école et cinéma)
- 2022/2023 Au fil de l'eau (classes découvertes, ateliers scientifiques, école et cinéma)
- 2023/2024 Graine de curieux (ateliers scientifiques, jardin, création de la webradio, école et cinéma)
- 2024/2025 Je m'exprime (projet danse avec la compagnie Méli-Mélo, webradio, "architectes en herbes", école et cinéma)
- Pour les années 2025/2026 et 2026/2027, activités visant à responsabiliser et rendre les élèves plus autonomes.

Le projet d'école 2024/2025 :

Les grands axes de travail

- Diversifier les approches pédagogiques
- Responsabiliser et rendre les élèves plus autonomes

Les domaines d'enseignements

- Français : langage oral, lecture et compréhension de l'écrit, écriture
- Mathématiques : nombres et calculs, espace et géométrie, grandeurs et mesures
- Questionner le monde, sciences et technologie, explorer le monde
- Enseignement moral et civique

Les objectifs

- Diversifier les modalités de travail des élèves (tutorat, travail de groupe, travail autour d'un projet collaboratif)
- Développer des espaces de création pour exposer les travaux des élèves
- Impliquer davantage les élèves dans la vie scolaire et leur permettre d'avoir recours aux outils de la démocratie
- Poursuivre le travail engagé dans l'accompagnement de la difficulté scolaire

2.2. Présentation des associations

2.2.1. L'A.R.P.E.C. (Association Rurale des Parents d'Élèves de Cernex)

Le but de l'association consiste à récolter des fonds pour financer les projets d'école et l'achat de matériel pour les enfants et à organiser des rencontres festives entre les familles du village.

- **Janvier/Février** : Soirée Arpec'y'flette (tartiflette et musique)
- **Mars/Avril** : Fête du Carnaval (kermesse)
- **Mai** : Stand de boissons aux Grandes Médiévales d'Andilly
- **Juin** : Stand de desserts à la fête de la musique, Fête de l'école
- **Septembre** : Café des parents (à la rentrée), Vide-grenier
- **Octobre** : Fête d'Halloween, Semaine du goût (dégustation de miel, préparation de petits pains...)
- **Décembre** : Fête de Noël (ateliers en journée pour chaque classe et soirée familiale)
- **Au cours de l'année** : Ventes (de sapins, de plants, de pizzas...)

2.2.2. L'A.A.P. (Arbre à Palabres)

En reprenant les activités sportives et socioculturelles de l'association Picotin, l'association *L'Arbre à Palabres* s'est donné pour objectif de proposer des activités accessibles à tous (enfants, ados, adultes) sur la Commune, hebdomadaires ou ponctuelles tout au long de l'année.

Elle a également pour but d'encourager l'échange et le partage, tout en favorisant les rencontres intergénérationnelles.

PROGRAMME ENFANTS ET COLLEGIENS					
ACTIVITE	JOUR	HORAIRES	AGE / NIVEAU	COTISATION à l'année	PROFESSEUR & SALLE
Activités artistiques - Salle Communale					
COUTURE (max. 5 élèves)	Lundi Mardi Jeudi	Primaires : 16h30*-18h15 Collège : 17h-18h30	Du CE2 à la 3e	350 € + 50 € de matériel (fourni)	Estelle Duret
Activités sportives - Salle de motricité					
JUDO (max. 12 élèves)	Lundi	16h30*-17h30 17h30-18h30 18h30-19h30	GS/CP CE1/CE2 CM1/CM2	160 €	Aurélia Bouvier
SAVATE - BOXE FRANCAISE (max. 14 élèves)	Mardi	18h10-19h10	12-14 ans (5e, 4e, 3e)	170 €	Thierry Ung
BABY GYM (max. 12 élèves)	Mercredi	8h45-9h30 9h30-10h15	PS/MS GS	100 € A partir du 06/01/2025	Aurore Tourneux
GYM KIDS (max. 14 élèves)	Jeudi Vendredi Vendredi	17h-18h 17h-18h 18h-19h	CP/CE1 CE2 au CM2 débutants CE2 au CM2 avancés	110 € A partir du 06/01/2025	Aurore Tourneux
Activités musicales - Salle Communale					
EVEIL A LA MUSIQUE Année 1 (max. 8) Année 2/3 (max. 8)	Jeudi Jeudi	16h30*-17h30 17h30-18h30	MS/GS GS/CP	180 €	Tiphaine Capron
CHANT	Mercredi Mercredi	11h00-12h** 13h15-14h15	Du CE1 au CM2 Collège	150 €	Bruno Fontana

* Pour les cours de 16h30, les enfants sont récupérés par les professeurs AAP dans la cour de l'école à la fin de la classe ; ils prennent leur goûter tiré du sac avant de démarrer l'activité à 16h45.

** Le CLAE se charge d'amener à leur activité les enfants inscrits le mercredi, puis de les récupérer.

PROGRAMME ADULTES & LYCEENS					
ACTIVITE	JOUR	HORAIRES	AGE / NIVEAU	COTISATION à l'année	PROFESSEUR
Activités sportives - Salle Polyvalente sauf la Boxe en salle de motricité.					
PILATES	Lundi Mardi Mardi	14h-15h 18h-19h 19h15-20h15	Tous niveaux	200 €	Yasmine Said
YOGA VINYASA / YIN YANG FLOW	Lundi Lundi Jeudi	18h30-19h30 19h35-20h35 8h40-9h40	Tous niveaux	200 €	Clélia Navenot
YOGA DOUX	Jeudi	9h45-10h45	Tous niveaux	200 €	Clélia Navenot
SAVATE - BOXE FRANCAISE (max. 14 élèves)	Mardi	19h15-20h30	15-17 ans (lycée)	180 €	Thierry Ung
FITNESS	Mercredi	10h30 -11h45	Tous niveaux	130 € A partir du 06/01/2025	Aurore Tourneux

ACTIVITE ADULTE PROPOSEE AU TRIMESTRE (10 séances)

Activités artistiques - Salle Communale					
COUTURE (max. 6 élèves)	Mardi	18h30-20h30	Tous niveaux	180 € (matériel non fourni)	Estelle Duret

- Trimestre 1 du mardi 17 Septembre au mardi 3 Décembre

- Trimestre 2 du mardi 7 Janvier au mardi 25 Mars

- Trimestre 3 du mardi 1er Avril au mardi 17 Juin

2.2.3. La Récré – Club des Aînés

L'association « La Récré » organise des rencontres tous les mardis après-midi, dans les locaux communaux, élaboration et réalisation de décorations pour les lavoirs du village et autres, selon le thème choisi ; jeux et ballades suivies d'une petite collation conviviale.

Organisation de sorties, visites de musées, expositions et sites de la région. D'autre part, le club entretient la parcelle de Cernex dans les jardins de la Balme de Sillingy, en collaboration avec les bénévoles des autres communes.

En novembre un repas dansant est organisé dans la salle des fêtes. Il rencontre un franc succès.

Lors du marché mensuel, la Récré tient plusieurs fois la buvette, dans l'année. La Récré participe régulièrement à des activités intergénérationnelles avec le « C.L.A.E. », jeux, activités créatrices etc...

2.2.4. La Marmotte

L'association de théâtre la Marmotte, ouverte à tous les habitants de la Commune, offre depuis plus de 30 ans, une représentation théâtrale annuelle et propose également aux adolescents l'interprétation d'une pièce de théâtre.

2.2.5. L'association LocalTerre&Co

LocalTerre&Co, association créée en 2020, a pour objet principal la sensibilisation aux questions environnementales et la mise en place d'actions engageant la transition des personnes, familles et collectivités. La solidarité, l'approche éco-citoyenne et participative ainsi que le respect des personnes et de la nature sont des valeurs centrales à cette association.

À ce jour, les actions principales sont l'aménagement et la gestion d'un jardin partagé, le soutien de l'activité jardinage de l'école et du C.L.A.E., le financement et l'organisation de plantations participatives dans le cadre du projet agroforestier local « Nature partagée, maraîchage et biodiversité », la projection de documentaires suivie de discussions avec des intervenants spécialisés, le partenariat avec l'association Apollon 74 pour la réhabilitation de la carrière Bacchus.

2.2.6. Foot de Cernex

Le club a été fondé en 1964 par M. l'abbé Place, curé de Cernex et René DUSONCHET. Il a pour projet éducatif de former et suivre les jeunes mais également de motiver les équipes pour qu'elles soient compétitives et qu'elles se retrouvent à la tête des championnats. Le tout, dans le respect des valeurs, des règles de sportivité et d'éthique et surtout dans un esprit de convivialité. Tout cela est rendu possible grâce aux moyens mis à disposition par les municipalités, les compétences des éducateurs, les qualités des joueurs, la passion des dirigeants et des bénévoles, le soutien des partenaires.

2.2.7. Le comité des fêtes

Le comité des Fêtes de Cernex est une association créée en 1987 et à ce jour, menée par des membres très actifs. L'association organise des fêtes tout au long de l'année afin que les habitants de la commune puissent se retrouver dans une ambiance conviviale. Rencontre autour du four à pain les vendredis soir de printemps, journée de l'Alambic, organisation de la fête de la musique, fabrication et vente de pains et de brioches au marché mensuel de Cernex, fête du cidre.

2.2.8. Les sentiers de Cernex

L'association « Les sentiers de Cernex » créée au printemps 2023 a pour but d'inventorier, réhabiliter et baliser les chemins du village. Avec le Syndicat Mixte du Salève, les membres de l'association et les habitants souhaitant s'investir, le projet est de réhabiliter les boucles existantes pour les balades ainsi que pour faciliter les trajets des écoliers. Viendra ensuite le plaisir de parcourir et (re)découvrir les sentiers.



II. Mise en place du P.E.D.T.

1. Organisation du C.L.A.E.

1.1. Représentation d'une semaine

Le périscolaire-accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.) est signataire d'une Convention Territoriale Globale (C.T.G.).

Notre commune étant située en Haute-Savoie, le calendrier scolaire nous concernant est celui de la zone A (Académie de Grenoble).

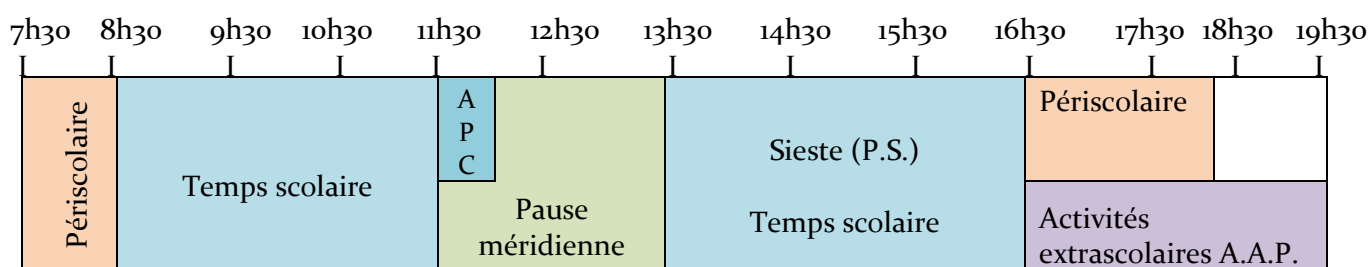
Le périscolaire accueille les enfants les lundis, mardis, jeudi et vendredi

- Le matin de 7h30 à 8h30, avec possibilité pour les enfants arrivant avant 8h00 de prendre leur petit déjeuner (fourni par les familles).
- Lors de la pause méridienne de 11h30 à 13h30. La cantine s'effectue en deux services, à 11h30 pour les maternelles et à 12h30 pour les élémentaires.
- Le soir de 16h30 à 18h30. (Goûter fourni par le C.L.A.E. est pris entre 16h35 et 17h00).
- Le mercredi hors vacances scolaires de 7h30 à 18h30

La semaine scolaire se déroule comme suit :

- La classe : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- Le temps de sieste des maternelles (P.S.) de 13h30 à 15h00.
- Les activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 12h00 et de 12h50 à 13h20 pour les petites sections. Le périscolaire s'adapte en cohérence avec ces horaires pour l'accompagnement à la cantine des enfants concernés.

Les activités péri et extrascolaires débutent le soir après la classe, dès 16h30 et se terminent à 19h30 pour les enfants les plus âgés (niveau C.M.).



Le mercredi hors vacances scolaires, le C.L.A.E. accueille les enfants de Cernex et des communes voisines, de 7h30 à 18h.

ORGANISATION JOURNEE CENTRE DE LOISIRS et MERCREDIS

	3/6ans		6/11ans	
7h30/9h Accueil				
9h/9h30		Mise en place activité		Mise en place activité
9h30/10h Appel, présentation de la journée				Activités
10h/11h30 Déroulement des activités		Activités,		
11h30/12h Récréation	11h/12h Préparation cantine mise en chauffe, dressage tables	Récréation Surveillance	Récréation Surveillance	Récréation, lavage des mains
12/13h Cantine		Aide au repas	Service	
13h/14h Ménage, sieste	Ménage Surveillance temps calme	13h30/14h30 Sieste (maximum 15h) Désinfection sanitaire de l'école	Ménage du C.L.A.E.) Sortir poubelles	Temps calme enfants (Groupes en activités calmes)
14h00/15h00 Sieste des petits, Temps Calme, Nettoyage				
15h30/16h Déroulement Activités après-midi		Activités		Activités
16/17h Goûter et retour sur la journée		Surveillance		
17h/18h Temps calme et accueil parents, Ménage, fermeture		Accueil parents	Surveillance Jeux enfants	Vaisselle du goûter
				Jeux enfants
				Ménage

Nombre d'encadrants		
directeur/ directeur adjoint	animateur 2	animateur 4
animateur 1	animateur 3	

1 animateur / 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur / 14 enfants de plus de 6 ans

L'association l'Arbre à Palabres propose des activités les mercredis matin et après-midi afin d'augmenter l'offre d'activité sur la Commune et de poursuivre son engagement dans le cadre du partenariat que nous avons mis en place.

La Commune met à disposition de l'association l'Arbre à Palabres (formalisé dans le règlement intérieur du périscolaire), son personnel d'animation pour le transfert des enfants entre les différents temps éducatifs.

Coordination des différents temps éducatifs :

- Sur les jours scolaires, les enfants peuvent se rendre à leurs différentes activités organisées par l'A.A.P. entre 16h30 et 18h30, les allers retours sont encadrés par l'équipe d'animation du C.L.A.E.
- Le mercredi, un enfant peut se rendre, accompagné d'un animateur, à son activité extrascolaire de 8h45 à 10h15 (gym kids) et de 13h à 14h (chant), de 9h à 9h30 (musique) puis retourner à l'accueil de loisirs jusqu'à son départ pour la maison.

Au total, le nombre d'heures extrafamiliales d'un enfant peut être au maximum de 11h pendant la période scolaire et pendant les périodes extrascolaires.

La tarification du périscolaire est subventionnée pour un tiers par la Commune, le second tiers par la Caisse d'Allocations Familiales.

La tarification de l'accueil de loisirs est calculée en fonction du quotient familial et bénéficie des mêmes subventions.

La fréquentation moyenne du périscolaire en 2024/2025 se répartit comme suit :

	Garderie Matin	Pause Méridienne	Garderie Soir
Lundi	14	104	55
Mardi	14	107	43
Jeudi	15	107	47
Vendredi	10	97	34
Total Semaine	53	415	179
Mercredi	Journée complète	Matin avec repas	Après Midi sans repas
	22	9	1
Minimum : 24		Maximum : 38	

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi, sauf les mercredis, pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h00. Les activités extrascolaires de l'Arbre à Palabres n'ont pas lieu durant ces périodes.

1.2. Quotient familial et Tarifs 2024-2025

Valeur du quotient familial	Coefficient à appliquer aux tarifs de base
< 600	0.80
601 - 800	0.85
801 - 1100	0.90
1101 - 1400	0.95
1401 - 1600	1.00
1601 - 1800	1.05
1801 - 2000	1.10
2001 - 2200	1.15
> 2200	1.20

Tarif de Base (QF 1401-1600)

		Tarif		QF
		Résident	Non-résident	
Frais d'inscription annuels pour le C.L.A.E.	Accès aux prestations du C.L.A.E. et de la cantine par an / par enfant	20,00 €	20,00 €	N
Cantine	Repas + 1 h garderie + 1 h de garderie offerte	6,90 €	6,90 €	0
	Repas fourni par la famille dans le cadre d'un PAI + garderie	4,90 €	4,90	0
Majoration réservation cantinedernière minute (J-6 à J-1 avant 10h)	Par repas	2,00 €	2,00 €	N
Périscolaire - Matin et après 17h00	Par tranche de 30 minutes entamée / par enfant	1,50 €	1,50 €	0
Périscolaire - Soir, 1^{ère} ½ heure avec goûter	3,50 €		3,50 €	0
Majoration périscolaire enfant présent non-inscrit	Indépendamment du temps de présence effectif / par enfant	8,00 €	8,00 €	N

Majoration pour dépassement de l'horaire de fermeture périscolaire et A.L.S.H Accueil ALSH mercredi	Par tranche de 30 minutes entamée / par enfant	15,00 €	15,00 €	N
	Matin (avec repas indissociable) 7h30/13h	15,00 € 12,00 €	18,00 € 13,00 €	0
	Après-midi (sans repas) 13h/18h30 Journée complète	27,00 €	31,00 €	
Accueil ALSH vacances et jours fériés (Repas + goûter inclus)	Par journée (7h30 à 18h30), avec le repas du midi et un goûter.	27,00 €	31,00 €	0
Excursion pendant les vacances	Majoration pour transport + droit d'entrée			N

1.3. Modalités d'inscriptions

Les inscriptions à l'école sont centralisées au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui détient la compétence scolaire.

Les inscriptions au périscolaire, à la cantine et à l'accueil de loisirs sont effectuées directement par les parents en ligne, sur le logiciel de gestion Communal 3D Ouest et avec un délai d'inscription de 1 jour avant le jour de présence.

Les inscriptions aux activités extra-scolaires de l'Arbre à Palabres ont lieu lors d'une « soirée d'inscription ».

2. Les objectifs du Projet Éducatif Territorial et Plan Mercredi (2021-2024)

2.1. Durée du P.E.D.T.

Pour des raisons d'organisation générale avec l'école, pour avoir une visibilité sur le moyen terme et afin de pouvoir proposer des conventions de partenariat stables avec les associations mobilisées, le P.E.D.T. sera valable pour une durée de 3 ans.

2.2. Le champ d'application du projet

Le Projet Éducatif Territorial s'inscrit dans la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.
Annexe : « La réforme des rythmes doit agir comme un levier pour faire évoluer le

fonctionnement de l'école autour d'un projet éducatif territorial et doit conduire à mieux articuler le temps scolaire et les temps périscolaires et extrascolaires... »

Article L551-1 du code de l'éducation : « Des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation, et en complémentarité avec lui, peuvent être organisées dans le cadre du projet éducatif territorial (...) sans toutefois se substituer aux activités d'enseignement et de formation fixées par l'État. »

2.3. Objectifs éducatifs

Les objectifs éducatifs du périscolaire-accueil de loisirs :

1. Favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant.
2. Sensibiliser l'enfant à l'éco-citoyenneté, protection de l'environnement
3. Vivre ensemble.

Le projet éducatif de 2024 permet de formaliser les principaux objectifs de la structure périscolaire-accueil de loisirs qui se résument ainsi :

- Prendre conscience des enjeux climatiques.
- Agir pour la protection de l'environnement.
- Donner l'envie de pratiquer une activité physique régulière
- Découvrir d'autres cultures et modes de vie.
- Prendre en compte le respect des rythmes de vie de l'enfant : qu'ils soient en cohérence avec les autres temps de l'enfant (école, famille, temps de loisirs).
- Éveiller les esprits, former des individus libres, responsables.
- Renforcer la solidarité et le civisme.
- Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper.
- Participer à la transformation de la société.
- Favoriser les liens intergénérationnels.
- Répondre à la demande des familles. Il est important que ce temps d'accueil ne soit pas restrictif dans son fonctionnement et offre un accès au plus grand nombre d'enfants.

La volonté exprimée par le projet est d'aider chacun à s'instruire, progresser, s'élever tout au long de la vie. Cette volonté recouvre une dimension individuelle et collective.

À l'échelon individuel, éduquer signifie d'abord accompagner dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe.

À l'échelon collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres, la tolérance et l'ouverture d'esprit.

Pour les parents, le C.L.A.E. doit être un lieu où les familles confient leurs enfants avec l'exigence de leur bien-être et pour l'originalité et la variété des animations proposées.

2.4. Les liens et le soutien de la Commune aux activités scolaires, périscolaires, extrascolaires et associatives

La Commune de Cernex a la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les enfants.

La politique éducative locale mise en œuvre par la Commune de Cernex intervient aussi dans le cadre d'actions concrètes sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire en lien avec ses partenaires :

- Mise en relation des partenaires impliqués dans les différents temps de la journée de l'enfant.
- Mise à disposition et conventions d'utilisation des locaux communaux pour l'école et les associations partenaires.
- Aide logistique à l'accès aux activités extrascolaires.
- Subventions aux transports des sorties scolaires et périscolaires.
- Subventions aux sorties scolaires.
- Subventions aux associations partenaires.
- Réflexion sur l'offre de loisirs aux adolescents de la Commune.
- Mise en place d'une charte commune école-périscolaire pour le règlement de la cour de récréation.
- Mise en place de réunions conjointes école, périscolaire, commission scolaire pour une meilleure communication formelle, des actions éducatives concertées et coordonnées, un partage de la transmission des informations aux parents.
- Information et implication des parents-citoyens dans les décisions relatives à l'école et au périscolaire.
- Mise en place d'une restauration scolaire de qualité (Bio et Local), en concertation avec les demandes et doléances des parents et des enfants.
- Mise en place d'un comité de pilotage (COPIL) en 2021.
- Mise à jour régulière du portail d'information et d'un logiciel de gestion des inscriptions pour les parents au périscolaire-accueil de loisirs depuis la rentrée 2015.

Dans ce cadre, le **Projet Éducatif Territorial** est cohérent avec notre politique éducative et, est pour la Commune de Cernex, une priorité.

2.5. Objectifs pédagogiques

Nous souhaitons que les enfants puissent acquérir les compétences suivantes :

- Coopérer avec les autres « Je participe »
- Ouverture d'esprit « J'accepte »
- Confiance en soi « Je suis capable »

2.5.1. Coopérer avec les autres « Je participe »

Nous souhaitons que les enfants puissent :

- Trouver leur place au sein du groupe,
- S'entraider au sein du groupe,
- Développer des stratégies pour renforcer l'équipe,
- Acquiescer un esprit de tolérance et bienveillance.

2.5.2. Ouverture d'esprit « J'accepte »

Nous souhaitons que les enfants puissent :

- Apprendre de leur environnement et de leur histoire,
- Reconnaître la richesse d'autres cultures et de la diversité,
- Accepter le respect des règles, consignes et limites,
- Accéder aux différentes formes d'expression artistique.

2.5.3. Confiance en soi « Je suis capable »

Nous souhaitons que les enfants puissent :

- Développer leurs capacités physiques, manuelles et artistiques,
- Améliorer la compréhension et la gestion de leurs émotions,
- Découvrir l'intérêt de l'apprentissage scolaire par sa mise en pratique dans des activités extrascolaires.

Les activités doivent prendre en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement en s'appuyant sur les richesses locales, en prolongeant le projet d'école et le projet pédagogique du périscolaire, en y associant les familles.

3. Actions menées sur le terrain

3.1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant.

3.1.1. Inclusion pour tous

Attention particulière portée aux enfants hors commune présents les mercredis et en A.L.S.H., faire en sorte qu'ils trouvent facilement leur place parmi les enfants de Cernex qui se connaissent et se fréquentent tout au long de l'année scolaire.

L'accueil de tous les enfants est important, le C.L.A.E. a mis en place une tarification progressive qui s'adapte avec le quotient familial et bons vacances C.A.F.

L'inclusion dans les meilleures conditions possibles des enfants en situation de handicap a été pensée. Pour rendre possible l'accès à tous dans les locaux du C.L.A.E., une rampe a été prévue pour pallier aux marches d'entrée. Depuis début 2022, la nouvelle cantine est de plain-pied. Dans cette nouvelle cantine ; tout a été pensé pour l'accueil d'enfants en situation de handicap.

3.1.2. Programme d'activités variées

Activités variées, manuelles et sportives. Volonté de se renouveler constamment dans les propositions d'activités en lien avec le projet pédagogique. Combattre l'activisme, chaque activité est réfléchie, doit avoir une portée éducative et ludique. Chaque jour, chaque enfant doit pouvoir s'épanouir dans au moins une des activités proposées.

Durant les pauses méridiennes en période scolaire, des jeux sportifs sont proposés : de manière ludique, l'enfant apprend à se plier aux règles, le respect, l'esprit d'équipe, mais c'est aussi un moyen de passer de bons moments cadrés et sécurisés alors que les effectifs midi dépassent les 100 enfants. Ces jeux collectifs facilitent aussi l'intégration des plus timides. Des activités plus calmes complètent ces temps sportifs, l'enfant a ainsi le choix selon ses besoins du jour.

3.1.3. Faciliter la communication et l'expression

Afin d'améliorer la prise de parole en lien avec le projet d'école, le C.L.A.E. organise des forums de discussion réguliers. Les enfants s'expriment sur le ressenti de leurs journées, points positifs et/ou négatifs. Apprendre à s'écouter les uns les autres, apprendre à prendre la parole en groupe.

Mise en place de sensibilisations sur l'incivilité, l'écocitoyenneté, le vivre ensemble, le harcèlement. À travers des jeux de rôle, des échanges, des petits jeux, l'enfant peut se positionner, s'exprimer, apprendre à être à l'écoute de l'autre et se faire entendre.

Tout au long de l'année, une boîte à idées est mise à disposition des enfants. Les enfants y postent idées, souhaits, revendications, expression libre de manière anonyme ou signée s'ils le souhaitent. Une fois par mois, l'équipe d'animation vide cette boîte à idées et fait la lecture à tous les enfants réunis. Ces idées mènent à des échanges, débats, idées de nouveaux projets, des réajustements à envisager

3.2. Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté

3.2.1. Impliquer l'enfant dans la protection de l'environnement



En lien avec le projet d'école qui favorise le développement durable, le C.L.A.E. a mis en place des activités de sensibilisation au compostage : mise en place d'un composteur par la Communauté de communes de Cruseilles afin de récupérer les déchets de tables triés par les enfants pendant la cantine.

Sensibilisation au gâchis alimentaire, pesée des déchets en vue de les réduire. Réduction des poubelles de la cantine qui se résume à une seule poubelle de 20 L pour le service de midi.

Tri : différents bacs à disposition des enfants (papier/plastique/non recyclable)
Sensibilisation à la pollution, au gaspillage, à la surconsommation, trouver des solutions pour y remédier.

Les feutres usagés sont déposés par les enfants dans une caisse et collectés par une association.

Constat du tri du papier et plastique dans les corbeilles prévues à cet effet, l'investissement des enfants dans ce tri et la motivation à se rendre aux containers. Retours des parents nous rapportant que leurs enfants participent à la maison au tri sélectif ainsi qu'à la protection de l'environnement en général. Véritable sensibilisation évidente.

Trois balades écocitoyennes par an durant lesquelles enfants et animateurs ramassent les déchets dans le village le long des chemins et routes. Action menée aussi une fois par an avec tous les habitants du village, suivie d'un repas canadien rassemblant enfants et familles.

Mise en place d'activités basées sur la récupération d'objets et matériaux diverses. Rien ne se perd, tout se transforme. Montrer aux enfants comment donner une seconde vie à des objets du quotidien voués à la poubelle : bricolages à bases d'objets récupérés, décorations pour le village.

3.2.2. Offrir aux enfants une nourriture de qualité

Notre choix en accord avec les familles a été de se tourner vers un nouveau prestataire, LEZTROY, proposant des aliments bios, du terroir et du local et nous livrant dans des plats en inox, plus sains que les barquettes en plastique et non polluants. On observe une réduction évidente des poubelles. Notre prestataire LEZTROY est une entreprise éco-responsable : « *Notre Restauration Collective, c'est acheter localement en circuit court, cuisiner et restaurer dans le strict respect de nos Valeurs, des Saisons, de l'Environnement et des hommes* ».

De même pour les goûters, pas de gâteaux à emballage individuel, trop gras, trop sucrés. Travail avec les enfants sur des goûters sains et équilibrés. Valorisation de la tartine. Chaque jour, des tartines différentes : beurre, confiture, miel, chocolat, etc... Pour les boissons : on alterne eau, sirop, jus de fruits et boissons chaudes en hiver : chocolat chaud et tisane. Un cahier répertorie les goûters proposés chaque jour. Travail sur des goûters appauvris en sucre comme les tartines de fromage à tartiner. Introduction d'un bol de soupe de légumes en hiver à la demande des enfants.

3.2.3. Jardin partagé

Depuis 2021, le C.L.A.E. ainsi que l'école, bénéficient de 2 parcelles de 30m² dans le jardin partagé du Village créé par l'Association LocalTerre&Co et, mis à disposition gratuitement par la mairie. Le terrain est à côté de l'école ce qui fut très confortable pour créer facilement notre potager. De grandes cuves ont été installées contre le mur de l'école pour récupérer l'eau du toit. Grâce à une pompe, l'eau est envoyée dans une autre cuve placée dans le jardin se situant à une 50aine de mètres.

Durant le printemps, l'été et le début de l'automne, chaque semaine sont organisées des séances de jardinage : planter, désherber, entretenir, arroser, récolter. La Fédération France Nature Environnement intervient trois fois dans l'année à l'école, journées durant lesquelles les enfants apprennent les rudiments du jardinage par des cours théoriques et pratiques. Les récoltes sont distribuées aux enfants qui participent : petits paniers de légumes 100% Bio et locaux.



3.3. Amener l'enfant à s'ouvrir au monde, vivre ensemble.

3.3.1. Échanges intergénérationnels

Rencontres intergénérationnelles régulières avec les aînés du village : sorties éducatives, lotos, préparation de la décoration pour les événements festifs du village.

Échanges épistolaires en lien avec le projet de l'école, travail sur l'écriture, confection de cartes originales, bonheur d'envoyer et de recevoir les missives de part et d'autre. Créer un lien social et une ouverture d'esprit entre générations. Depuis cette année, l'association des parents d'élèves organisent aussi un atelier écriture à Noël. Les enfants confectionnent des cartes de vœux qui sont envoyées aux aînés du village.



3.3.2. Aménagements communaux



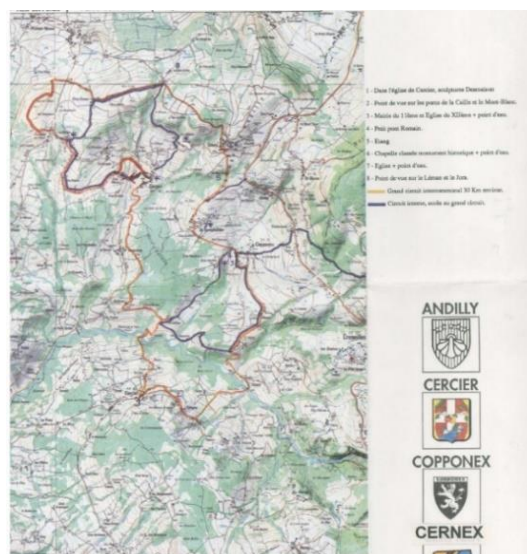
Gros travail de la commune sur le réaménagement de la voirie et des chemins pour développer la mobilité douce et inciter les enfants à se rendre à pieds à l'école. Pour assurer la sécurité, aux abords et au centre du village : trottoirs, ralentisseurs, trois panneaux radars pédagogiques (un à l'entrée et sortie du village et un devant l'école) Mise en place d'un sens unique devant l'école, d'un dépose minute sécurisé.

Aménagements d'un parc arboré, tables de pique-nique et agospace aux abords de l'école pour développer le lien social, moments partagés entre familles et enfants.

Boite à livres, terrain de pétanque. Nombreuses familles se retrouvent quotidiennement dans ce parc à la sortie de l'école pour prendre le goûter ensemble. Les familles viennent aussi les week-end et mercredis

profiter du parc et s'amuser avec les enfants. Un projet d'aménagement d'un nouveau parc à jeux est en cours.

Un local de rangement de 90m², muni d'une buvette et d'un préau est en cours de construction. Cet endroit sera dédié aux associations et au C.L.A.E. pour entreposer le matériel et pour l'organisation de festivités diverses.



3.3.3. Manifestations diverses

De nombreuses manifestations sont organisées par les différentes associations du village. Ces évènements fédérateurs dynamisent la vie du village et contribuent à une bonne ambiance.

Chaque dernier samedi du mois est organisé le marché du village. Les familles viennent acheter des produits du terroirs, pains cuits au four du village. Moments conviviaux réunissant petits et grands.

Au printemps, chaque vendredi soir l'association des parents d'élèves proposent les soirées au Four à pain. Chacun apporte un plat à partager, les pizzas et autres plats chauds sont cuits ou réchauffés au four à pain.

Chaque mercredi soir, camion pizza. Placé à côté de l'école, nombreuses familles s'y réunissent après avoir récupéré leurs enfants au C.L.A.E.

Durant l'année, de grands moments sont organisés :

- La Fête de la musique,
- La Fête du Cidre,
- Tournois de Foot
- Théâtre
- Repas dansant
- Tournois de belotte
- Loto
- Soirées au four à pain

4. Evaluation

4.1. Membres du COPIL

Le Comité de Pilotage est sous la responsabilité de Monsieur le Maire, dont la coordination est assurée par l' élu coresponsable de la Commission Scolaire-Périscolaire. Les membres du COPIL regroupent :

- Mme la Directrice du périscolaire et M. l'adjoint de direction
- Mme la Directrice de l'école
- La conseillère municipale coordonnant le projet
- Élu commission scolaire
- Mme la Co-Présidente de l'Arbre à Palabre
- Des représentants des parents d'élèves
- Des parents bénévoles
- Représentants des associations du village

Fréquence des réunions : trimestrielles en moyenne

La coordination quotidienne est assurée par la Directrice du périscolaire.

4.2. Sens de l'évaluation du projet

L'évaluation du P.E.D.T. est nécessaire à la cohérence de la politique éducative sur le territoire.

Elle permet de :

- Communiquer et de partager entre tous les acteurs éducatifs,
- Mesurer l'impact sur les objectifs pédagogiques,
- Effectuer une auto-évaluation organisationnelle,
- Mesurer le niveau de satisfaction des enfants et des familles.

Et surtout, elle permet d'en déduire les ajustements nécessaires et de procéder à des actions concrètes d'amélioration.

4.3. Méthodologie d'évaluation

4.3.1. Évaluations quantitatives

- Évolution des taux d'inscription annuels par prestation (périscolaire et extrascolaire)
- Quantification de l'évolution du nombre d'heures extra-familiales des enfants
- Progression du niveau scolaire moyen
- Evolution des coûts du périscolaire-accueil de loisirs

4.3.2. Evaluations qualitatives

- Acquisition des compétences demandées par le P.E.D.T.
- Satisfaction de l'enfant
- Auto-évaluation organisationnelle
- Renouvellement des activités et des intervenants

4.3.3. Moyens de l'évaluation

4.3.3.1. Evaluation par les enfants :

Forums de discussion et boîte à idées :

- Ce que j'ai appris dans l'activité – réponse libre
- Est-ce que je suis satisfait d'avoir participé à l'activité – cocher l'un des 3 visages (content, neutre, mécontent)
- Est-ce que j'ai envie de montrer aux autres ce que j'ai fait – Oui / Non
- Est-ce que je conseillerais à mon ami(e) de participer à cette activité – Oui / Non

4.3.3.2. Evaluation par les intervenants :

- Retours quotidiens via la Directrice du périscolaire
- Entretien à mi- année avec les membres du COPIL : objectifs éducatifs, satisfaction, poursuite de l'activité, améliorations à apporter

4.3.3.3. Auto-évaluation organisationnelle :

- Interactions quotidiennes/hebdomadaires Mairie, périscolaire, école, parents d'élèves, Arbre à Palabres
- Réunions semestrielles du COPIL
- Projets d'activités pour les 3 années du P.E.D.T.
- Capacité à trouver de nouveaux intervenants

4.3.3.4. Evaluation par l'école :

- Conseils d'école trimestriels
- Résultats et compétences scolaires
- Apport du P.E.D.T. dans le projet d'école

4.3.3.5. Evaluation par la Commune :

- Statistiques du logiciel de gestion
- Adéquation budget prévisionnel – budget réel et taux de variation d'une année à l'autre
- Évolution des besoins en personnel Communal périscolaire

5. Annexes

Règlements intérieurs

Nous remercions chaleureusement tous les futurs acteurs et partenaires qui joueront un rôle important dans la mise en œuvre de ce projet éducatif à savoir ; les enfants, les parents d'élèves, les enseignantes, tout le personnel du C.L.A.E., les associations, les intervenants extérieurs, les membres du copil, la D.D.C.S.

Vincent Tissot Maire de Cernex

